

[Appel à contributions]

Proposez une intervention pour la journée d'échanges techniques "Amnésie environnementale et (re)connexion à la nature"

L'Office français de la biodiversité (OFB) organise une journée d'échanges sur le thème de l'amnésie environnementale le 6 avril 2023 (en visioconférence uniquement).


L'objectif de la journée est de mettre en lumière des solutions opérationnelles pour lutter contre l'amnésie environnementale et ses effets et reconnecter à la nature. Nous nous intéresserons particulièrement aux initiatives qui mobilisent conjointement les leviers suivants :

- La construction, la transmission et l'appropriation de récits historiques et/ou prospectifs qui permettent de susciter une mémoire collective et intergénérationnelle sur l'état du vivant, ses dynamiques et le rapport que nous entretenons avec celui-ci ;
- La reconnexion à la nature à travers des expériences vécues et sensorielles avec la nature, pour recréer du lien entre vivants (humains et autres qu'humains).

Vous souhaitez contribuer ? Nous recherchons des propositions d'interventions concernant des projets de différentes natures :

- Études scientifiques et enquêtes sur l'amnésie environnementale et les leviers pour la dépasser
- Démarches retraçant l'état passé du vivant, ses dynamiques ou de nos relations avec ce vivant (archives, ouvrage, recueil de témoignages...)
- Initiatives ayant mobilisé la construction de récits historiques et/ou prospectifs ou la transmission de mémoire dans un objectif de mobilisation pour la protection de la biodiversité (par exemple dans le cadre de projets de reconnexion à la nature ciblant des citoyens, des enfants, des salariés, des décideurs publics... ou de restauration d'un espace naturel).

Nous envisageons également la possibilité d'organiser des visites de cas appliqués sur une journée illustrant la thématique, du 1 avril au 30 juin 2023. Un budget de 2500 € maximum pourra être attribué par l'OFB pour prendre en charge les repas et les frais d'organisation de la journée.

 **[Merci de bien vouloir nous transmettre vos propositions d'interventions pour la journée et de visites de terrains via ce lien avant le 15 janvier 2023.](#)** Le comité de pilotage¹ effectuera une sélection pour constituer le programme de la journée et reviendra vers vous d'ici février 2023.

Cette journée est ouverte à tous et s'adresse principalement aux :

- Responsables de projets de mobilisation citoyenne (éducation à l'environnement, projets artistiques en lien avec la nature, médiation scientifique et territoriale, etc.)
- Communicants sur les enjeux de biodiversité et sur les enjeux paysagers,
- Gestionnaires d'aires protégées,
- Associations et organismes familiaux et de liens entre les générations,
- Urbanistes, paysagistes, et agents des collectivités (en charge de l'aménagement du territoire ; de la gestion des espaces verts, etc.),
- Scientifiques dans le domaine des humanités environnementales.

¹ Anne-Sophie Barnay (OFB), Marion Besancon (OFB), Pierre Boivin (UNCPIE), Estelle Cournez (CEN Allier), Aurélien Daloz (OFB), Laurent Germain (OFB), Mathieu Gonord (CFEEDD), Caroline Guittet (Observatoire de l'environnement en Bretagne), Charlene Kermagoret (OFB), Alix Levain (CNRS), Rémi Luglia (Universités de Caen et de Tours ; SNPN), Marc Maury (CEN PACA), Vincent Santune (CEN Hauts de France)

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à charlene.kermagoret@ofb.gouv.fr

Amnésie environnementale : de quoi parle-t-on ?

« Nous détruisons la nature, mais nous ne prenons jamais pleinement conscience de l'ampleur des dégâts, parce que nous nous référons à une nature que nous avons connue lorsque nous étions enfants » (Kahn, 2002). **L'amnésie environnementale recouvre l'idée qu'au fil des générations, nous oublions un contexte de vie dans lequel la nature était davantage présente.** Chaque individu construit sa relation au monde à partir des expériences de son enfance ; ainsi, les générations qui se succèdent construisent leurs représentations du bon état de la nature sur des référentiels différents. L'approche psychologique des relations à la nature par l'amnésie environnementale générationnelle aide par exemple à comprendre : comment des enfants ayant grandi dans des environnements dégradés savent à peine que la ville qu'elles habitent est polluée ; ou en quoi les préoccupations environnementales des plus jeunes reposent davantage sur les enjeux qui leur ont été exposés dans le cadre de leur formation que par leur relation vécue à la nature (CGDD, 2021). L'amnésie environnementale ne serait pas seulement générationnelle : l'évolution progressive et souvent peu visible de certains processus écologiques et des paysages à l'échelle de la perception humaine rend également difficile la remémoration des changements qui nous entourent (Diamond, 2006 ; Marty et al., 2007). L'amnésie environnementale peut ainsi expliquer en partie notre difficulté à nous mobiliser face aux enjeux de biodiversité (Papworth et al., 2009) et à construire des récits alternatifs au récit dominant. En effet, **elle peut limiter les possibilités d'appréhender l'ampleur du déclin de la biodiversité et ses impacts sur nos sociétés, freinant ainsi l'activation des changements transformateurs nécessaires pour inverser la tendance à l'érosion de la biodiversité.**

La diminution des expériences de nature peut accentuer ces processus. Plusieurs études montrent que la fréquentation des espaces de nature par les enfants diminue drastiquement d'une génération à l'autre dans les sociétés occidentalisées et que la « connexion à la nature » est variable selon les pays et contextes. La fragmentation et la rareté des expériences peut, dans certains cas, accroître notre méconnaissance des mécanismes adaptatifs de la nature, diminuer notre sentiment d'appartenance à la nature et amplifier l'amnésie environnementale et ses effets. **Elle peut cependant constituer le moteur de l'émergence d'un désir et de démarches individuelles et collectives de reconnexion et de réappropriation (Fleury et Prévot, 2017), démarches souvent fragiles et localisées, dans des conditions que cette journée d'échanges techniques vise à éclairer et partager.**